



Le Bulletin Municipal

19340 Monestier Merlines

Numéro 7
Juin 2009

Le point sur les travaux de la commune

Depuis quelques semaines, la commune se refait une beauté : la clôture de la salle des fêtes, abîmée par la neige a été refaite (clôture en bois réalisée par l'ESAT) ; le bâtiment accueillant la mairie et le logement à l'étage ont été équipés de fenêtres en PVC ; l'assainissement de la mairie est terminé ; les travaux d'agrandissement du cimetière ont commencé.

Les démarches pour la construction de la nouvelle mairie sont engagées : le cahier des charges établi lors de la dernière réunion du Conseil sera présenté à trois cabinets d'architecte qui proposeront des plans pour le nouveau bâtiment et également des plans d'aménagement pour le bâtiment actuel.

Erratum

A noter que le bulletin municipal numéro 6 n'a pas été édité sur du papier recyclé. Il s'agit d'une erreur lors de la réalisation des photocopies, mais cela ne remet pas en cause l'engagement du conseil en faveur de l'environnement.

Réunion du Conseil Municipal du 08 Mai 2009

La dernière réunion du Conseil Municipal s'est tenue le 08 Mai. A cette occasion, le point sur les travaux a été effectué ; l'augmentation des loyers communaux de 2,83% a été votée ; un nouveau dossier de demande de subvention pour les travaux de voirie et d'agrandissement du cimetière sera constitué ; les élections européennes du 07 Juin ont été préparées.

Suite à la réunion, une cérémonie commémorative a eu lieu, en l'honneur des soldats de la deuxième guerre mondiale.

Dates clés

09 Mai : journée de l'Europe. A cette occasion, la mairie était pavoisée aux couleurs européennes.

09 Mai encore et pour compléter l'article de Serge Sertillange du bulletin numéro 6 : ouverture de la pêche aux carnassiers.

10 Mai : fête de Jeanne d'Arc. La mairie était pavoisée aux couleurs françaises.

11 Mai : visite du Préfet à la fromagerie de l'Aire des Sully, dans le cadre d'une visite des établissements de la Fondation Jacques Chirac.



26 Mai : fête des voisins (dernier mardi de mai). Pour la première fois, la Commune se joint à la manifestation nationale des voisins. Dans un esprit de convivialité, près de 50 personnes se sont rendues à l'apéritif organisé à la salle des fêtes. Afin d'informer l'ensemble de la population, les conseillers municipaux ont joué aux facteurs en distribuant les invitations dans chaque boîte à lettres.

05 Juin : bénédiction de la nouvelle croix de Chez Brillaud et de la croix de Veyrières.



Lors de la cérémonie Chez Brillaud, les habitants ont souhaité décorer la nouvelle croix avec une composition florale.

Pour ces deux événements, la municipalité tient à remercier le menuisier bénévole et l'ESAT pour leur contribution à l'embellissement des symboles de la commune.

Suite à ces deux bénédiction, un apéritif était offert à la salle polyvalente.





07 Juin : élections européennes. Le taux de participation est de 47,7% (83 votants sur 174 inscrits). Voici les trois premières listes : la liste arrivant en tête est celle de Jean Pierre Audy - UMP (36,49%), puis celle de Jean Marie Beaupuy - MODEM (14,86%) et enfin celle de Henri Weber – PSE (10,81%).

08 Juin : hommage aux morts p ur la France en Indochine.

Passeport biom trique

Un r glement communautaire en date du 13 D cembre 2004 pr voit que tous les  tats membres de l'Union Europ enne soient capables de d livrer des passeports biom triques au plus tard le 28 Juin 2009.

Ce nouveau type de passeport comportera une puce avec la photo du titulaire et deux empreintes digitales.

La technicit  demand e pour la d livrance de ces nouveaux documents officiels n cessite de r partir sur le territoire les mairies pouvant les d livrer. En Corr ze, seize mairies seront  quip es des stations de demandes de passeport (la demande ne prendra que quinze minutes) : Brive la Gaillarde, Beaulieu sur Dordogne, Objat, Malemort sur Corr ze, Tulle, Argentat, Egletons, Treignac, Uzerche et Ussel. A terme, ces m mes mairies seront  quip es pour les demandes de cartes d'identit .

Pr sentation des conseillers municipaux

Episode 4 : Monsieur Le Maire, G rard Guineton

« Pour la plupart d'entre vous, vous me connaissez depuis plus de trente ans. Je suis n  le 27 Septembre 1946   La Vervialle de Monestier Merlines. Depuis 1977, tous les six ans, vous me faites r guli rement confiance.



Je vous en suis particuli rement reconnaissant et je vous d die les distinctions que j'ai pu obtenir au cours de cette p riode. En Mars 2008, j'ai  t   lu   la t te d'une jeune  quipe dynamique, d vou e et soucieuse de l'avenir de Monestier Merlines. Pour tout vous dire, je suis fier de mon Conseil Municipal et pr t   lui passer la main avec beaucoup de s r nit . Comme vous le savez, dans une d mocratie, vous  tes souverains pour d cider de l'avenir mais   mon tour je vous fais confiance.

En tant que Maire, je fais partie d'un grand nombre de commissions et je suis le correspondant d fense de la Commune (son r le sera expliqu  dans un prochain bulletin municipal).

Malgr  la crise que nous vivons, je suis heureux de vous annoncer une bonne nouvelle pour Monestier Merlines. B atrice vous en a d j  parl  dans le pr c dent bulletin municipal o  vous avez appris   mieux la conna tre. Dans le cadre du plan de relance de l' conomie, l'Etat a envisag  un programme exceptionnel d'investissement public en 2009, en particulier dans le domaine de la s curisation

des hôpitaux psychiatriques et le renforcement de l'offre de soins pour malades difficiles. C'est ainsi que le 03 Février 2009 le comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires (CIACT) annonçait la création en France de quatre unités pour malades difficiles dont une à Monestier Merlines, au Centre Hospitalier du Pays d'Eygurande. Cette création est accompagnée d'un apport financier de l'Etat de dix millions d'euro. D'autre part, le gouvernement a débloqué pour l'ensemble des régions de France, une somme de trente millions d'euro (dix millions pour l'aménagement des chambres d'isolement et vingt millions pour des actions de sécurisation des établissements de santé). En plus des dix millions d'euro (création de l'UMD), le CHPE va vraisemblablement bénéficier d'une partie de la somme de 831367€ qui est attribuée à la région Limousin (500000€ + 331367€).

Ces importants travaux d'investissement prévus en 2010-2012 devraient générer beaucoup d'activités et d'emplois sur la Commune. Nous devons tous être vigilants sur l'accueil des nouveaux arrivants.

On dit souvent que « la chance sourit aux audacieux », je dirais plutôt que la chance sourit à ceux qui savent la provoquer. Le Directeur du CHPE, Monsieur Daniel Estival, son équipe et son personnel ont pressenti la nécessité de créer une telle structure en déposant un dossier « béton » auprès de l'Agence Régionale d'Hospitalisation du Limousin qui émet en son temps un avis très favorable. Le projet, après révision et amélioration par rapport à celui élaboré en 2007, a reçu le soutien des préfets de la Corrèze, Monsieur Philippe Galli et Monsieur Alain Zabulon, sans oublier Monsieur Benoist Delage, sous-préfet d'Ussel. Avec le Conseil Municipal, je félicite et remercie bien sincèrement toutes celles et ceux qui ont travaillé sur ce dossier et qui ont atteint leur objectif.

Pour la majorité des habitants de Monestier Merlines, le bulletin municipal les intéresse, à la grande satisfaction de son rédacteur en chef : Béatrice Guillou. Une précision : lorsque les parents ne le souhaitent pas, nous ne mentionnons pas sur le bulletin municipal, la naissance de leur(s) enfant(s). Si vous avez des choses à dire, ne vous privez surtout pas de nous transmettre un article pour le bulletin.

Je terminerai mon propos, de façon très abrupte, par cette expression : « la critique est facile mais l'art est difficile », ce qui signifie en clair qu'il est plus facile de critiquer ce que font les autres que de faire soi-même.

A bientôt et surtout portez-vous bien. Vive la Commune de Monestier Merlines ! »

Décès

Inhumation de Madame Jeanine Paquet, décédée le 14 Mai à Sao Paulo.

Nouveaux habitants - Naissances

Naissance de Jules Heijboer le 19 Mai, de Stéphanie Mégard et Aurélien Heijboer, à l'Abeille.
Toutes nos félicitations aux parents !

Le Diction du numéro 7

Pluie de Saint Guy, c'est tout l'an qui rit.

Rédaction : G Guineton et B Guillou

Mairie de Monestier Merlines

Téléphone : 05 55 94 33 61

Fax : 05 55 94 65 26

Ouverte Mardi, Mercredi et Vendredi, de 14h00 à 19h00